

21 oct 2014 -13:00

## Dépistage HPV dans le cadre d'une PMA avec don de sperme?

Le Conseil supérieur de la Santé a émis un avis sur les tests de dépistage du papillomavirus humain (HPV) pratiqués sur les gamètes issus d'un don de sperme dans le cadre de la procréation médicalement assistée (PMA).

### Comment définir le HPV?

Le HPV est un virus épithéiotrope très courant. Il est probable que plus de 70% des individus soient infectés par au moins une souche du HPV durant leur vie sexuelle. Toutefois, ces infections sont généralement asymptomatiques et disparaissent spontanément. Dans environ un tiers des cas, celles-ci concernent tout particulièrement la surface des muqueuses ano-génitales. En outre, il s'est avéré que les types à haut risque de ces virus sont les agents étiologiques de lésions cervicales/vaginales/anales (pré)néoplasiques. De plus, le HPV est également impliqué dans la moitié des (pré)cancers de la vulve/du pénis ainsi que dans un nombre considérable de tumeurs de la tête et du cou.

### Le HPV et la sous-fertilité masculine

Les résultats contradictoires des différentes études ne permettent pas, à l'heure actuelle, de tirer des conclusions solides quant au rôle étiologique du HPV dans la sous-fertilité masculine. En outre, l'incertitude règne toujours sur les implications exactes pour le processus de reproduction de la présence de spermatozoïdes dépistés positifs pour le HPV.

### Peu de risques pour les femmes ayant recours à la procréation médicalement assistée (PMA)

Le risque de transmission de la mère à l'enfant a été décrit dans le cadre de la conception naturelle. Néanmoins, le nombre de cas dans lesquels une telle transmission a effectivement pu être prouvée demeure, quant à lui, limité. De plus, même lorsque celle-ci a bien eu lieu, il est plutôt rare qu'elle engendre des tumeurs malignes. En fait, le risque d'infection pourrait même être moindre pour les enfants conçus grâce à une assistance médicale que pour ceux qui sont le fruit de rapports sexuels normaux.

### Aucun dépistage systématique du HPV pour les gamètes provenant d'un don de sperme

Compte tenu des preuves contradictoires dont nous disposons à l'heure actuelle, il est impossible de procéder à une évaluation correcte des risques en matière de santé publique. Toutefois, le nombre de femmes ayant recours à la PMA est relativement faible, ce qui signifie que les implications seront vraisemblablement limitées, elles aussi. Les opinions divergent quant à la question de savoir si le HPV affecte l'issue de la grossesse. En ce qui concerne le test de dépistage préalable du HPV effectué sur le sperme des donneurs, il ne ressort guère des connaissances actuelles qu'une telle pratique affecterait positivement la qualité de la PMA ou réduirait le risque d'une infection au HPV chez les femmes concernées. En outre, les listes d'attente dans les centres de PMA pourraient même s'allonger et les femmes désirant bénéficier de la PMA pourraient être incitées à avoir recours à d'autres alternatives qui échapperont à tout suivi.

## Révision

Le CSS se propose de revoir son avis à l'issue d'une période de deux ans.

L'avis, dans son intégralité, (n° 9180) se trouve sur le site internet du Conseil Supérieur de la Santé : <http://tinyurl.com/CSS-9180-HPV>

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter :

### Les experts :

- FR : Fabienne Devreker, tél. : 02/555.45.77, e-mail : [fabienne.devreker@erasme.ulb.ac.be](mailto:fabienne.devreker@erasme.ulb.ac.be)
- NL : Herman Tournaye, tél.: 02/477.80.80, e-mail : [Herman.Tournaye@uzbrussel.be](mailto:Herman.Tournaye@uzbrussel.be)

Le site du Conseil Supérieur de la Santé : [www.css-hgr.be](http://www.css-hgr.be)

Conseil Supérieur de la Santé  
Place Victor Horta 40/10  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.css-hgr.be>

Fabrice Péters  
Coordinateur général  
+32 486 31 47 59  
+32 2 524 91 74  
[fabrice.peters@health.fgov.be](mailto:fabrice.peters@health.fgov.be)